

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 2 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 25 juin 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESTASTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : Désignation des délégués de la Commune au Comité Syndical du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

Le Maire rappelle que la Commune est membre du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques et que les statuts de ce dernier prévoient qu'elle est représentée au Comité Syndical par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires,

Le Conseil Municipal,

NOMME Monsieur Thierry AIMÉ, délégué titulaire et Monsieur Thierry MARCO DETCHART, délégué suppléant pour représenter la Commune au sein du Comité Syndical du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques.

Fait et délibéré à GUICHE, le 2 juillet 2020

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON